



La Fondation  
Rues principales



Rapport de la Session  
Image  
Saint-Jean-de-Dieu

14 avril 2009

## Rapport de la session image

Saint-Jean-de-Dieu  
14 avril 2009

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>Les éléments de l'image.....</b>	<b>6</b>
<b>La session de travail .....</b>	<b>9</b>
<b>LES CARACTÉRISTIQUES OBSERVÉES À LA LUMIÈRE DES PHOTOGRAPHIES ANCIENNES.....</b>	<b>10</b>
Les paysages et les vues d'ensemble :.....	10
L'implantation des rues et des bâtiments :.....	10
Les bâtiments :.....	11
La végétation et les aménagements : .....	12
Les fonctions et l'animation :.....	12
<b>CE QUI EST CONSTATÉ EN COMPARANT AVEC LA SITUATION D'AUJOURD'HUI.....</b>	<b>13</b>
Les paysages et les vues d'ensemble :.....	13
L'implantation des rues et des bâtiments :.....	13
La circulation et le stationnement :.....	14
Les bâtiments :.....	14
La végétation, le mobilier urbain et les aménagements :.....	14
Les fonctions et l'animation :.....	15



**LES ÉLÉMENTS À CONSERVER,  
LES AMÉLIORATIONS À APPORTER.....15**

Les éléments à conserver ..... 15

Les améliorations à apporter ..... 15

**Conclusion.....18**



## *Sur les traces de notre village...*



L' image de tout village, de toute ville est le fruit d'une évolution qui en définit ses traits distinctifs, ses particularités. L'ensemble des éléments qui composent l'image d'une artère ou d'un quartier influencent les perceptions des usagers et des passants. Ces caractéristiques uniques laissent sur les citoyens, les consommateurs et les visiteurs, des impressions pouvant les attirer, les séduire, les laisser indifférents ou même les repousser. Ne sommes nous pas séduit par la particularité d'un village traversé par une rivière ou la sinuosité des rues bordées de bâtiments ayant une architecture pittoresque; nous apprécions la convivialité d'une rue commerciale où l'affichage et les vitrines des commerces créent une ambiance particulière soutenue par des aménagements urbains attrayants. Toutefois, l'image d'un milieu peut facilement être fragilisée par des interventions inadéquates. Aussi, faut-il identifier les caractéristiques à protéger afin de conserver cette unicité.

La mise en œuvre d'un projet de revitalisation incite à se questionner sur l'image que projette notre rue commerciale ou notre cœur de village et les mesures à prendre pour la renforcer, la bonifier ou peut-être la modifier complètement afin d'améliorer la qualité de vie des résidents, de susciter la curiosité et l'intérêt des visiteurs, de favoriser l'implantation de commerces et services en accord avec la vision du développement, d'améliorer le confort des usagers et de faire rayonner les éléments qui distinguent le noyau villageois de Saint-Jean-de-Dieu.



# Rapport de la session image Saint-Jean-de-dieu

## INTRODUCTION

---

**Lorsque vous pensez à votre village, et plus particulièrement à votre rue principale, quelle image en retenir-vous?**

C'est la grande question qui a animé les participants à la Session image qui s'est déroulée le 14 avril 2009 à Saint-Jean-de-Dieu. Cette rencontre d'échanges visait à se questionner sur les éléments qui définissent l'image de la rue Principale et du village et sur les principes à suivre pour bien développer et gérer cette image.

Plus particulièrement, il s'agissait, de concert avec les gens du milieu, de prendre conscience et d'identifier les éléments qui font la beauté du noyau villageois et qui lui confère sa distinction par rapport aux autres municipalités environnantes; de déterminer les éléments qu'on souhaiterait conserver et mettre en valeur, et sur lesquels devrait s'appuyer le processus de revitalisation - volet améliorations physiques.

## LES ÉLÉMENTS DE L'IMAGE

---

De grands thèmes regroupent l'ensemble des éléments qui forgent l'identité d'un milieu:

**Les paysages et vues d'ensemble**

- paysages
- lac, cours d'eau
- atmosphère, impression générale
- site géographique, localisation



## L'implantation des rues et des bâtiments

- trame des rues, leur étroitesse et leur sinuosité
- noyau villageois: emplacement, développement, état
- implantation des bâtiments : en bordure de la rue ou en retrait, positionnement, alignement
- densité : proximité entre les bâtiments
- poteaux
- infrastructures privées ou publics : quais, pont (état, rôle social et économique, etc.)
- stationnement (en épi, etc.)
- voie de circulation (état, nombre, achalandage, etc.)

## Les bâtiments et éléments d'architecture

- bâtiments de métiers traditionnels : ferme, boulangerie, magasin général, école, hôtel, forge, moulin
- bâtiments institutionnels
- architecture : particularités, détails architecturaux, revêtements, toits, gouttières;
- ornements : galeries, lucarnes, dentelles de bois
- portes et fenêtres, leurs particularités
- salles communautaires, salles paroissiales
- infrastructures scolaires : couvent, collège
- ensemble de bâtiments
- patrimoine
- harmonie, intégration architecturale
- bâtiments secondaires
- clôtures

## Les activités, les fonctions

- activités économiques : agriculture, commercial, etc. et liens avec l'aménagement physique (orientation des bâtiments, emplacement, présence de tels bâtiments secondaires, etc.)
- rues commerciales, densité, concentration
- activités d'animation : sportives, culturelles
- affichage, signalisation



## La végétation

- arbres, crêtes, berges et leur utilisation
- sites particuliers
- aménagements paysagers de résidence, entretien des terrains
- l'ambiance et les odeurs





## LA SESSION DE TRAVAIL

---

Lors de cette soirée de travail, les participants ont visionné un diaporama montrant les différents aspects de l'image d'un milieu, des photographies anciennes de la rue Principale et de ses bâtiments résidentiels et commerciaux ainsi que des photographies récentes de leur milieu. Leurs commentaires à la vue des photographies ont fait ressortir :

- les caractéristiques qui ont façonné l'image du village;
- les changements apportés au fil du temps en comparant des photos anciennes avec des photographies plus récentes;
- les éléments à conserver et à préserver;
- les éléments à améliorer afin de protéger et de mettre en valeur le cachet particulier de du noyau villageois.

Vingt-six personnes ont participé à cette session de sensibilisation et d'échanges.

Ce rapport comporte trois parties abordant les aspects suivants : les caractéristiques du secteur à l'étude, observées à la lumière des photographies anciennes; les constats faits par les participants à l'égard de ce qu'on observe aujourd'hui; et les améliorations à apporter ainsi que les éléments à conserver.



## Les caractéristiques observées à la lumière des photographies anciennes

---

Voici les caractéristiques qui composent l'image du noyau villageois de Saint-Jean-de-Dieu telles qu'identifiées par les participants.

### LES PAYSAGES ET LES VUES D'ENSEMBLE

- Bien que Saint-Jean-de-Dieu soit une municipalité agricole, la rue Principale était, à l'origine, dépourvue de végétation. Une photographie datée de 1873, lors de la construction de la chapelle en témoigne. Toutefois, déjà en 1910 on remarque l'apparition de quelques arbres (des feuillus) plantés le long de la rue, sur les propriétés privés;
- Le développement s'est d'abord fait aux abords de la rue Principale;
- Le village est ceinturé de grands champs car l'agriculture est une fonction dominante dans la municipalité;
- La densité du village se concentre dans la portion Sud de la rue Principale;
- La portion principale du village s'est développée sur un promontoire ce qui offre une vue imprenable de l'église sur les terres agricoles.



### L'IMPLANTATION DES RUES ET DES BÂTIMENTS

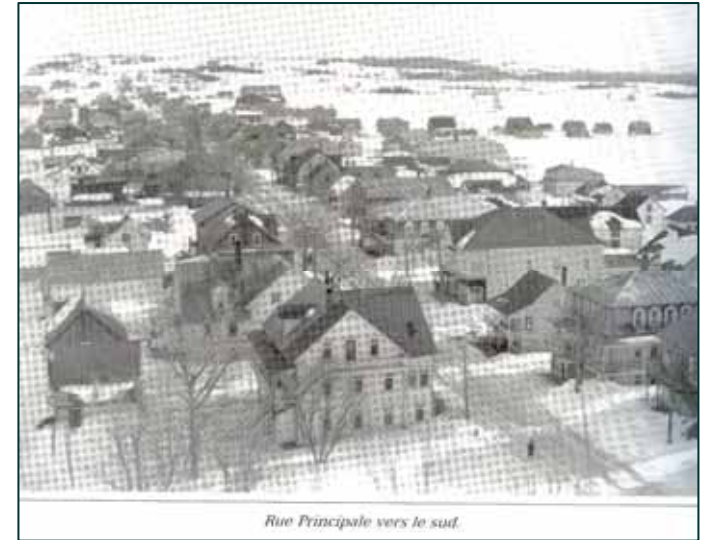
- La trame ancienne est caractérisée par un tracé régulier, c'est-à-dire, un village assez rectiligne où se sont implantées de part et d'autre de la rue Principale les résidences ainsi que les commerces;
- On observe beaucoup d'harmonie et de constance quant à la hauteur et à l'alignement des bâtiments;
- L'implantation des bâtiments dans le village est dense : le tissu bâti ne comporte pas de coupures, on note une utilisation rationnelle de l'espace;



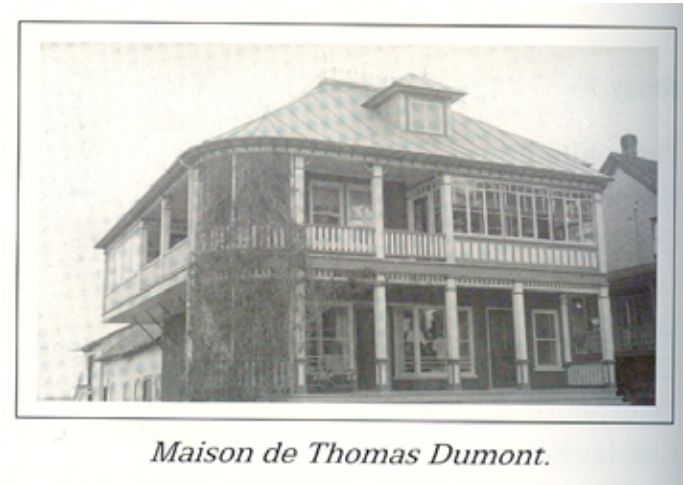
- Le gabarit des maisons est assez varié : on y retrouve de grandes maisons ainsi que d'autres de plus petit gabarit;
- L'alignement des bâtiments est uniforme : les bâtiments sont implantés en bordure de la rue et non en fond de lot;
- Au fil du temps certains bâtiments ont été déménagés, ce fût le cas de l'ancien presbytère où ont été la proie du feu; quant à la tour de feu qui mesurait 55 pieds et constituait un élément signal du village, elle a été démolie;
- Un trottoir de bois bordait la rue Principale.

## LES BÂTIMENTS

- Bien que l'architecture des bâtiments soit variée, on observe une dominance des bâtiments à toit en pente à deux versants; d'autres bâtiments sont à toit mansardé (toit brisé) percé de lucarnes ou à toit en pente à quatre versants;
- Plusieurs grandes maisons sont de style Four square un style architectural provenant des Etats-Unis;
- Pour beaucoup de bâtiments, la toiture était recouverte de tôle à baguette ou de bardeaux de cèdre;
- L'architecture des bâtiments est caractérisée par la présence de grandes galeries qui animent la rue, dans certains cas elles sont à l'étage et font le tour du bâtiment et dans d'autres cas au-rez-de-chaussée; plusieurs d'entre elles sont fermées pour constituer des solariums d'autres étaient arrondies à leur extrémité;
- Les bâtiments sont ornements d'une foule de détails architecturaux qui enrichissent les constructions : solariums, fenêtres à carreaux de type guillotine, lucarnes, barrotins découpés ou tournés, aisseliers et dentelles de bois, poteaux tournés, présence de volets fonctionnels;
- les revêtements les plus utilisés sont le clin de bois, le bardeau de cèdre et l'amiante;
- Les ouvertures notamment les fenêtres sont généralement de type guillotine à 4 carreaux et dans certains cas à battants; de plus les ouvertures sont positionnées sur le bâtiment avec beaucoup de symétrie;



*Rue Principale vers le sud.*



*Maison de Thomas Dumont.*



- Les photographies en noir et blanc nous permettent de constater que les bâtiments en bois sont généralement peints de couleur pâle avec dans certains cas l'application d'une couleur contrastante pour les détails, par exemple les planches cornières, les encadrements de fenêtre, les portes, les garde-corps, etc.
- Les bâtiments institutionnels tels le presbytère, le couvent et l'église font preuve d'une grande qualité et d'une richesse dans les détails architecturaux;
- Les bâtiments sur la rue Principale comptent 1 ½ à 2 ½ étages, le rez-de-chaussée étant généralement réservé à un usage commercial;
- Plusieurs propriétés étaient délimitées par de jolies clôtures, certaines sont encore existantes; cet élément décoratif était très présent dans le village;
- Pour les bâtiments commerciaux, on remarque au rez-de-chaussée la présence de grandes vitrines commerciales avec imposte; les entrées sont souvent à double porte ou en retrait;
- La boulangerie, située au cœur du village, a été très peu modifiée au fil des années, sauf la fenestration ce qui est un élément réversible;
- L'affichage commercial était généralement bien intégré à la façade du bâtiment et posé à plat sur le bâtiment.

### LA VÉGÉTATION ET LES AMÉNAGEMENTS

- On retrouvait beaucoup de lilas sur les propriétés privées;
- Les devantures des résidences étaient propres et bien aménagées; sur certains bâtiments, de grandes lierres s'agrippaient à la structure de la galerie;
- Sur la propriété de la maison d'Auteuil se trouve une grande épinette qui témoigne des premières plantations d'arbres sur la rue Principale.



### LES FONCTIONS ET L'ANIMATION

- On retrouve sur la rue Principale une diversité de fonctions pour répondre aux besoins des citoyens; ainsi on y trouve des résidences, des commerces, des institutions ; la proximité des différentes fonctions avait pour conséquence une grande proportion de déplacements à pied ce qui favorise le développement d'une vie de village;
- La fonction institutionnelle est assurée par la présence du presbytère, de l'église et des écoles.
- Le corps de majorette représentait la fierté des Johannois et des Johannoises.



## Ce qui est constaté en comparant Avec la situation d'aujourd'hui

---

### LES PAYSAGES ET LES VUES D'ENSEMBLE

- Le village a conservé ses attraits bucoliques; le paysage agricole est omniprésent;
- Le positionnement de l'église sur un promontoire offre une vue de longue portée;
- La topographie naturelle ainsi que la sinuosité de la rue Principale, au pied de la côte donnent au village une vue d'ensemble agréable;
- On trouve au village de beaux arbres matures.



### L'IMPLANTATION DES RUES ET DES BÂTIMENTS

- De manière générale, le tracé des rues et l'alignement des bâtiments ont été conservés;
- On constate quelques trouées dans la trame villageoise résultant de la démolition de bâtiments ;
- Le mur de soutènement dans la côte menant au village manque d'aménagement;
- Dans le village, il y a un trottoir d'un seul côté de la rue alors qu'au bas de la côte il n'y a aucun trottoir.



## LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

- La circulation est relativement rapide sur la rue Principale;
- Il n'y a pas de traverses piétonnières dans le village;
- Globalement, presque tous les commerces, les services et les institutions sont bien desservis en espace de stationnement; les clients de certains commerces doivent utiliser le stationnement sur rue car le stationnement commercial n'est pas suffisant;
- Les espaces de stationnement sont le plus souvent localisés en façade des commerces; parfois leur localisation s'avère non sécuritaire tant pour les automobilistes que pour les piétons alors que dans d'autres cas, c'est l'étendue d'asphalte sans végétation qui affecte l'image.

## LES BÂTIMENTS

- Dans le village et même dans le tronçon au bas de la côte, plusieurs bâtiments patrimoniaux existent encore. Parmi eux, on note que des transformations ont été apportées au niveau des matériaux de revêtement ou de la fenestration;
- Il y a plusieurs bâtiments qui ont conservé des traces de leurs caractéristiques d'origine grâce au maintien de certains éléments architecturaux tels les galeries, les corniches et les dentelles de bois.



## LA VÉGÉTATION, LE MOBILIER URBAIN ET LES AMÉNAGEMENTS :

- Une roseraie a été aménagée dans le parc près de l'église;
- À la halte du Château de canettes, à l'entrée du village, on y trouve un kiosque touristique, un gazebo ainsi que des tables et une fresque éclairée;
- On ne retrouve pas de mobilier au cœur du village.



## LES FONCTIONS ET L'ANIMATION

- L'activité commerciale se concentre sur la rue Principale; on y trouve aussi beaucoup de bâtiments à vocation résidentielle; sur la rue Gauvin il y a aussi quelques commerces ainsi que des garderies;
- Au cours de l'année, différentes activités se déroulent dont le Carnaval et la Grande virée.
- Toutefois, il n'y a pas véritablement d'animation commerciale.

## **Les éléments à conserver et les améliorations à apporter**

---

### 1. LES ÉLÉMENTS À CONSERVER

- Mettre en valeur les bâtiments d'intérêt patrimonial;
- L'implantation ancienne des bâtiments est à maintenir dans le cas de nouvelles constructions;
- Conserver l'authenticité des bâtiments à caractère patrimonial en maintenant les détails architecturaux qui font leur richesse : corniches (de divers styles), galeries couvertes, revêtement d'époque (bois, brique, barrotins découpés, etc.), clôtures, etc.;
- Conserver et mettre en valeur les perspectives visuelles;
- Ajouter de la verdure dans le village (arbres, arbustes et fleurs).

### 2. LES AMÉLIORATIONS À APPORTER

#### **A) En ce qui a trait à la gestion**

- Se donner une vision du développement propre au village de Saint-Jean-de-Dieu, déterminer l'image et la vocation à promouvoir; réaliser des esquisses illustrant l'ambiance à rechercher;
- Réviser la réglementation (zonage, affichage, usages, etc.) s'il y a lieu afin qu'elle permette d'atteindre les objectifs de revitalisation identifiés.



## B) En ce qui a trait aux rues, à la circulation et au stationnement

- Aménager des traverses piétonnes en matériau distinctif afin de les rendre plus visibles et ainsi favoriser des déplacements piétons plus sécuritaires;
- Mieux délimiter les espaces de stationnements sur rue par du marquage ;
- Réduire les entrées véhiculaires des commerces afin de rendre les déplacements piétons ainsi que les manœuvres des automobilistes plus sécuritaires;
- Ajouter des espaces verts dans les grands stationnements afin de réduire la superficie d'asphalte;
- Construire des trottoirs plus larges afin d'offrir plus de confort et d'espace aux piétons.



## C) En ce qui a trait aux bâtiments

- Promouvoir et soutenir la conservation des bâtiments qui ont des caractéristiques particulières et des éléments anciens qui participent à la promotion de l'image distinctive du village (par exemple les corniches, les galeries avec barrotins ouvragés, les revêtements d'époque, etc.);
- Favoriser des interventions physiques qui respectent le cachet original des bâtiments en développant des mesures incitatives telles des subventions à la rénovation de façade, de la sensibilisation, en suggérant l'utilisation de matériaux de qualité et des couleurs harmonieuses;
- Offrir des conseils techniques, de l'expertise aux propriétaires qui souhaitent rénover leur bâtiment afin que ces derniers réalisent des interventions de qualité;
- Dans le cas de nouvelles constructions, privilégier des styles architecturaux qui respectent le style du secteur;
- Encourager l'aménagement paysager des cours avant tant des bâtiments commerciaux que des résidences par de la sensibilisation, des concours, etc.;
- Favoriser le retour d'éléments décoratifs tel les clôtures qu'on retrouvait abondamment autrefois;
- Améliorer l'affichage commercial par l'utilisation de matériaux plus chaleureux; voir à ce que l'affichage soit de





dimensions qui respectent l'architecture du bâtiment et que les formes et les couleurs soient en harmonie avec les bâtiments et à l'échelle du piéton; élaborer des critères de conception pour un affichage commercial de qualité;

- Retirer les enseignes commerciales obsolètes.

#### D) En ce qui a trait au mobilier urbain et à la végétation

- Aménager le mur de soutènement le long de la grande côte du village en y plantant de la lierre retombante pour en faire un mur de verdure et en y intégrant de l'éclairage d'ambiance;
- Installer du mobilier urbain de qualité tel que des lampadaires d'ambiance, des bancs, des poubelles;
- Installer des bacs à fleurs sur la rue et dans les stationnements pour embellir ces espaces;
- Ajouter de la végétation en sélectionnant des essences adaptées à l'espace disponible (hauteur et amplitude); un trait distinctif de Saint-Jean-de-Dieu : on y retrouvait beaucoup de lilas;
- Aménager plus d'espaces verts; améliorer les parcs existants dont la roseraie en y ajoutant une clôture sécuritaire et décorative, une fontaine, etc.;
- Mettre en valeur les berges de la rivière par des aménagements légers et du nettoyage.



#### E) En ce qui a trait à l'animation, la promotion et l'accueil

- Marquer les 4 entrées du village par la réalisation d'une signalisation de qualité et des aménagements paysagers qui mettent en valeur les caractéristiques singulières de Saint-Jean-de-Dieu;
- Signaler les attraits (aréna, golf, kiosque d'information touristique) en reprenant le concept de signalisation d'accueil;
- Maintenir le calendrier d'activités.



## CONCLUSION

---

La soirée de réflexion sur l'image a permis de faire ressortir certains traits caractéristiques de l'environnement physique de Saint-Jean-de-Dieu et d'amorcer la réflexion sur les potentiels existants.

Déjà, certains consensus ont été établis quant à certains éléments de l'image souhaitée pour le cœur du village tels l'intégration de végétation, l'ajout de mobilier (bancs, luminaires), la réalisation d'aménagements favorisant les piétons, l'amélioration de la signalisation aux entrées du village et l'harmonisation de l'affichage commercial. De plus, plusieurs priorités d'aménagements physiques à réaliser ont été identifiées afin d'améliorer et de mettre en valeur les atouts du milieu.

Suivra, dans les prochains mois, la réalisation d'esquisses d'ambiance illustrant le potentiel d'aménagement de deux secteurs et ce, en appliquant les principes énoncés dans le cadre de la session de travail portant sur l'image.

